



EDITO

Garde-robe capsule quèsaco ?

C'est en 1979 qu'il faut remonter pour trouver trace du tout premier capsule hôtel au Japon. A l'origine, ils étaient construits pour héberger des salariés qui ayant travaillé trop tard ne pouvaient plus prendre les transports en commun pour rentrer chez eux. On pouvait aisément se dire que ce mode d'hébergement était lié à un mode de vie. **Pourquoi alors voyons-nous se développer, y compris en Europe, des capsules hôtels ?** A un point tel qu'un organisme a déjà publié [une étude](#) (assez chère) pour en définir le marché et les tendances

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je vis apparaître aussi le terme de garde-robe capsule !

Je me suis donc demandé s'il ne se cachait pas un lien entre ces 2 éléments. Il semblerait qu'une notion commune se retrouve dans ces 2 concepts, celle que l'on nomme les minimalistes. En effet, la garde-robe capsule est celle qui se limite à l'essentiel ! Et le capsule hôtel est celui qui rend le service minimum, c'est-à-dire qu'il permet de dormir à moindre coût.

Nous avons déjà identifié cette tendance minimaliste lors d'une étude prospective sur la cuisine à horizon 2050. Quoiqu'il en soit, derrière cette tendance, l'innovation produit n'est jamais loin et interroge dans tous les cas nos modes de consommations. Si vous voulez y réfléchir, n'hésitez pas à venir voir notre équipe innovation !

Pour en savoir plus : valerie.gourves@fcba.fr

REGLEMENTATION

- **REP DEA : mise à jour de l'arrêté relatif à la procédure d'enregistrement et de déclaration des données par les metteurs sur le marché**

L'arrêté du 06/03/19, qui remplace celui du 05/08/13, précise la procédure d'enregistrement des metteurs sur le marché au registre national et les modalités de déclaration des données relatives à la mise sur le marché, à la collecte, au traitement et au réemploi, à effectuer auprès de l'ADEME. L'objectif de cet arrêté est de simplifier, clarifier et harmoniser les informations que les metteurs sur le marché ou leur éco-organisme déclarent et de prendre en compte les modifications apportées par le décret n° 2017-1607 du 27/11/17, telles que les nouvelles informations à fournir par les metteurs sur le marché (critères et amplitude des éco-modulations et données relatives au réemploi par catégories d'éléments d'ameublement). Il est entré en vigueur le 1^{er} avril 2019. **Les données de l'année N-1 (nombre d'unités et tonnage des éléments d'ameublement mis sur le marché) doivent être transmises avant le 31 mars de l'année N.** Cependant, une dérogation est prévue pour l'année 2018, les données doivent être transmises avant le **30/04/19**. Les nouvelles informations relatives aux éco-modulations et au réemploi devront être transmises à compter de l'année 2020. A partir de la campagne de déclaration de 2020, toutes les données définitives relatives à l'année n-2 devront également être fournies.

- **Projet de réglementation REACH anglaise suite au Brexit :**

Le RU a ébauché la future réglementation qui encadrera les substances chimiques sur son territoire. Elle sera calquée sur le règlement REACH, mais nécessitera un enregistrement des entreprises qui veulent commercialiser des substances selon le UK REACH :

- Les détenteurs britanniques d'un enregistrement REACH européen n'auront normalement pas besoin de réenregistrer leurs substances au RU, néanmoins ces enregistrements devront être validés par le RU, en notifiant l'HSE (Health and Safety Executive), l'autorité compétente en matière d'inspection du travail dans les domaines santé et sécurité au Royaume-Uni) pour entamer le processus de reconnaissance et fournir les informations de base dans les 120 jours suivant le Brexit, puis toutes les informations techniques requises dans les 2 ans qui suivent.
- Les fabricants basés dans l'Europe des 27, commercialisant au Royaume-Uni deviendront, au sens de UK REACH, des fabricants d'un pays tiers. Ils devront donc désigner un représentant exclusif (OR, Only Representative) basé au RU pour enregistrer leur substance sous UK REACH, ou bien laisser la charge de l'enregistrement au futur importateur.

Enfin, les utilisateurs en aval basés au RU deviendront importateurs de substances. Par conséquent, ils devront enregistrer les substances qu'ils importent depuis l'Europe sous UK REACH s'ils veulent continuer à se fournir en Europe.

CONTACT

Anne Sacalais
anne.sacalais@fcba.fr

NORMALISATION

L'enquête publique relative aux lits mezzanines (NF D 62-100-1&2) s'est achevée fin mars. La réunion de dépouillement a eu lieu le 17 avril. A l'issue de celle-ci, les deux normes devraient être envoyées en publication.

La commission AF 041 « cercueils » se réunira le 19 avril pour réviser la norme NF D 80-001-3 relative à la crémation, pour prendre en compte les nouvelles exigences suite à la publication du décret 2018-966 « cercueils ».

La norme NF EN 1130 « berceaux » a été approuvée au stade du Vote Formel. Elle est actuellement en cours de mise à jour pour une prépublication d'ici la fin du mois. Pour rappel, une prépublication est la mise en vente de la version anglaise de la norme par AFNOR. Les deux normes NF D 60-300-1&4 relative au mobilier de puériculture (exigences générales de sécurité et lits juniors) sont actuellement en enquête publique jusqu'au 30 avril. Vous pouvez y répondre en cliquant sur les liens ci-dessous :

[Lien vers l'Enquête Publique de la NF D 60-300-1](#)

[Lien vers l'Enquête Publique de la NF D 60-300-4](#)

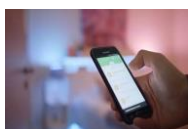
La quinzième lettre de la normalisation ameublement est en cours de rédaction et sera publiée à la fin du mois.

La norme suivante a été publiée : NF EN 1335-2 (mars) sièges de travail de bureau – exigences de sécurité.

CONTACT

Adrien Gaudron-Kim
adrien.gaudron@fcba.fr

SAVE THE DATE



Journée Internet des Objets : SAVE THE DATE le 24 septembre 2019 à Paris !

De nombreuses questions se posent avant de se lancer dans le développement de solutions connectées : protocole de communication, propriété intellectuelle des données, compétences à intégrer en conception... Pour toutes ces raisons nous organisons une journée technique sur l'Internet des Objets le 24 septembre pour favoriser le partage d'informations et le retour d'expérience d'industriels qui ont tenté l'aventure. Programme à venir.

CONTACT

Jean-Marc Barbier
jean-marc.barbier@fcba.fr

ACTUALITES DES PROJETS / ON A LU POUR VOUS



DITRAMA : Transformation digitale dans les entreprises d'ameublement

Le CENFIM (Espagne) conduit une étude européenne sur les besoins en connaissances et compétences pour que les responsables dans les entreprises d'ameublement puissent conduire la transformation digitale nécessaire en interne. Une enquête est en cours et nous vous invitons à y répondre. Nous pourrions bénéficier et diffuser les résultats européens :

<https://docs.google.com/forms/u/1/d/e/1FAIpQLScIPaGdCIQeajx5FWKakzRqdcU6NSLlqioAhlqoEu05Lj3jlg/viewform>

CONTACT

Valérie Gourvès
valerie.gourves@fcba.fr



E-learning en système de management QSE

Le projet EASIMS a été retenu dans le cadre de l'appel à projet européen Erasmus+. Démarré en novembre 2018, il a pour vocation de développer un parcours de formation pour les professionnels de l'ameublement et de l'agencement sur le thème du Système de Management Intégré (SMI). L'analyse des besoins a été faite auprès de 128 structures dans 7 pays différents pour identifier les besoins de formation et définir un programme et un parcours de formation adaptés. Le rapport de cette enquête est disponible sur demande.

CONTACT

Jean-Michel Coudrin
jean-michel.coudrin@fcba.fr



Micro diagnostics finitions

FCBA prévoit la réalisation de 5 à 10 micro diagnostics finition en entreprises. Ces micro diagnostics, conduits par nos experts finition, permettent d'identifier des axes d'amélioration à court moyen et long terme. Pratiques et pragmatiques, ils visent à aider concrètement les entreprises à améliorer leur process finition.

CONTACT

Thierry Delorme
Thierry.delorme@fcba.fr



NF EN 14749 – Analyse de 3 années d’essais au laboratoire Ameublement de FCBA

La norme NF EN 14749 est une norme de sécurité mécanique pour le mobilier de rangement domestique Sur la base des essais relatifs à la sécurité des usagers. Depuis 2016, la refonte des outils informatiques des laboratoires ameublement permet d’extraire des données d’essais réalisés en interne. En 2018, FCBA a expérimenté cette extraction de données sur 4 essais de sécurité 14749. Sur un échantillon de plus de **450 produits qui ont subi plus de 2 000 essais**, FCBA publie les résultats statistiques obtenus. Ces résultats serviront à alimenter les sessions de formations pour sensibiliser les concepteurs aux exigences des normes.

CONTACT

Martin Darees
martin.darees@fcba.fr



Journée technique Poussières du bois – retrouvez les présentations des intervenants

Le 29 janvier dernier FCBA en collaboration avec l’OPPBTB, a organisé une journée technique pour faire le point sur le risque poussières de bois, son évaluation au poste de travail et les solutions concrètes pour la réduction de l’exposition. Retrouvez [ICI](#) l’ensemble des présentations des intervenants (OPPBTB, CARSAT, INRS, FCBA), le résumé de la journée et la liste des participants.

CONTACT

Lyne Bricka
lyne.bricka@fcba.fr



Rapport Human spaces : Impact du design biophilique dans les espaces de travail

Ce rapport présente des résultats d’une étude internationale sur les paramètres qui influencent les salariés au bureau. 33% des employés enquêtés affirment que le design du bureau influence leur décision de travailler pour une entreprise. Les salariés qui travaillent dans des bureaux équipés d’éléments naturels enregistrent des taux plus importants de sentiment de bien-être (+ 13 %) et de productivité (+ 8 %).

Pour télécharger l’étude : [ICI](#)

CONTACT

Emilie Bossanne
emilie.bossanne@fcba.fr



Actions collectives Ameublement FCBA / CODIFAB 2018 : le rapport d’activité est disponible

Chaque année, FCBA rédige un rapport d’activité sur les actions collectives menées pour la filière ameublement / agencement avec le soutien financier du CODIFAB.

En 2019, FCBA a décidé de diffuser ce document et de le mettre à disposition des professionnels de ces secteurs. Il est disponible sur demande à tout cotisant au CODIFAB A.

CONTACT

Emilie Bossanne
Emilie.bossanne@fcba.fr

APPELS A PROJETS / OPPORTUNITES

▪ Appels à projet ADEME

- [TPE & PME Gagnantes sur tous les coûts](#)

Démarche volontaire de 12 mois pendant lesquels l’entreprise bénéficie d’un accompagnement personnalisé pour réaliser rapidement des économies durables, en réduisant les pertes en énergie, matière, déchets et eau.

- [BIOSOURCES](#)

Cet appel à projet a pour objectif de financer des projets innovants de démonstrateurs et briques technologiques pouvant aller à l’échelle 1 dans le domaine de la chimie, des biotechnologies, des matériaux et des biocarburants, afin de permettre le développement de produits biosourcés non alimentaires et de biocarburants avancés, tout en réduisant les impacts sur l’environnement

Date limite : 16/09/2019

▪ Région AURA

- [INNOV’R](#)

INNOV’R® est LE guichet régional de soutien au développement de projets éco-innovants !

Depuis son lancement en juin 2008, près de 650 candidatures ont été enregistrées auprès du Guichet Unique. Le dispositif vise à accompagner la réalisation et le soutien financier de projets innovants et de mettre à disposition des terrains d’expérimentation en conditions réelles.

- [Booster](#)

Il vise à promouvoir les projets collaboratifs de R&D (a minima deux entreprises et un organisme de recherche et de diffusion des connaissances) en réponse à un enjeu de développement de nouveaux produits, procédés ou services

Date limite : 30/04/2019

CONTACT

Emilie Bossanne
emilie.bossanne@fcba.fr

Focus sur une activité de FCBA



Laboratoire Matériaux

Accrédité par le COFRAC suivant la norme ISO 17025 et reconnu par la Haute Autorité de Santé, le laboratoire Matériaux accompagne les professionnels à la caractérisation mécanique et d'aptitude à l'usage suivant des référentiels français, européens et internationaux sur différents

types de matériaux (**revêtement, rembourrage, produits anti escarres, matelas**).

- Formation :
 - Formation à la réalisation de tests de la simple connaissance à la pratique autonome.
 - Connaissance des matériaux textiles, cuir, STR, mousses.
 - Formation à la carte
- Conseil :
 - Aide à la sélection de matériaux les mieux adaptés au besoin.
 - Optimisation du confort des produits
 - Aide à la rédaction de cahier des charges.
- Essais :
 - Abrasion, pochage, traction, déchirement, lumière, frottement, tenue aux produits pour les matériaux de revêtements (textile, STR, cuir, coutil).
 - Indentation, compression, fatigue pour les matériaux de garnissage (mousse, nappage, ressort, latte, embout).
 - Conformité au protocole de la HAS pour les produits anti-escarres.
 - Durabilité pour les matelas adultes et enfants.

CONTACT

Nathalie Serrant
Nathalie.serrant@fcba.fr

AGENDA

Dates des salons et ou évènements de la profession sur les prochains mois

Salons 2019

Mai

- 14 au 17 – Texprocess & TechTextil à Francfort
- 21 au 23 – Préventica à Paris
- 21 au 24 – Interzum à Cologne
- 27 au 31 – Ligna Plus à Hanovre

Juin

- 5 et 6 – Autonomic à Lyon
- 5 et 6 – Architect@Work à Marseille
- 20 au 26 – ITMA à Barcelone (Esp)

A NOTER

FCBA INFO

Magazine d'informations en ligne pour les professionnels

<https://www.fcba.fr/fcbainfo>

Derniers articles FCBA INFO

Mars 2019 : [FUT'URBAIN : innovation dans le mobilier urbain français par Le Moniteur](#)

Décembre 2018 : [Le BIM et le secteur de l'ameublement](#) par Anne Sacalais
Abonnez-vous en ligne gratuitement via le formulaire

LETTRE DE L'INNOVATION – INNOVATHEQUE

[LDI N°100 – décembre 2018](#)

Contact Innovathèque
david.legoux@fcba.fr

FORMATIONS FCBA

Consultez notre catalogue en ligne:

<http://formation.fcba.fr/>

ainsi que [l'agenda des formations](#)

interentreprises 2019

Version papier sur demande à formation@fcba.fr